

ESSAI D'ANALYSE NARRATIVO-DISCURSIVE
D'UNE FABLE DE LA FONTAINE

Le corbeau et le renard

Maître corbeau, sur un arbre perché,
Tenait en son bec un fromage.
Maître renard, par l'odeur alléché,
Lui tint à peu près ce langage :
«Eh! bonjour, Monsieur du Corbeau.
Que vous êtes joli! que vous me semblez beau!
Sans mentir, si votre ramage
Se rapporte à votre plumage,
Vous êtes le phénix des hôtes de ces bois».
A ces mots, le corbeau ne se sent pas de joie;
Et pour montrer sa belle voix,
Il ouvre un large bec, laisse tomber sa proie.
Le renard s'en saisit, et dit: «Mon bon monsieur;
Apprenez que tout flatteur
Vit aux dépens de celui qui l'écoute.
Cette leçon vaut bien un fromage sans doute».
Le corbeau honteux et confus,
Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

O — INTRODUCTION.

Quand les Sémioticiens soumettent leur théorie à l'étude concrète du discours, ils ne retiennent en général, dans un louable souci de clarté méthodologique, qu'un aspect, ou quelques aspects de l'analyse: «la manipulation», «le jeu de la véridiction», «les modalités narratives», «la structure isotopique», etc... Rarement est pris en compte l'ensemble du modèle¹. Nous tentons ici, à propos de la fable de la Fontaine, «Le Corbeau et le Renard», de décrire le fonctionnement du sens selon une approche globale: au lieu de sérier les concepts opératoires successivement mis en oeuvre et de convoquer chaque fois le texte pour des applications particulières, l'analyse fonde son économie sur le déroulement textuel en prenant simultanément en charge les composantes narrative et discursive. Cet exercice présuppose, à notre sens, deux étapes non retenues dans cet article: l'analyse complète du discours en champs lexicaux ou isotopies, et sa segmentation suivant des critères différents et complémentaires. Le terme qui paraît le mieux convenir à cette démarche est celui de «sémio-stylistique».

1 — 1^{ère} séquence : la double possession (v. 1—4).

1—1 La possession du Corbeau (v. 1 et 2).

Les deux premiers vers expriment un état de possession : la conjonction d'un sujet S1, le corbeau, avec un objet qui est le fromage.

(S1 \wedge O1)

Sémantiquement cet objet se définit comme «nourriture», ou «bien de consommation». L'emploi du terme «Maître» établit S1 compétent selon le /POUVOIR: le corbeau, grâce à sa situation inaccessible, peut s'opposer à toute tentative de dépossession. «Sur son arbre perché», le corbeau tient le fromage comme on tient une position forte. D'autre part, l'emploi du verbe «tenir» au v. 2 l'établit implicitement

1 — Signalons, comme exemples d'application exhaustive, les deux «exercices pratiques» contenus dans un ouvrage récent : **Analyse sémiotique des textes**, Introduction, théorie - pratique, par le Groupe d'Entrevignes, Presses Universitaires de Lyon, 1979.

compétent selon le /VOULOIR/ : «tenir», c'est «avoir un objet avec soi, en le serrant, avec le désir de ne pas le perdre». S1 est donc présenté comme possesseur d'un bien qu'il veut et peut conserver. Toutefois, «tenir» un fromage, ce n'est pas le manger, c'est en prolonger la possession sans le consommer. L'emploi de l'imparfait accuse encore cet effet de sens; l'aspect imperfectif de cette forme verbale donne du procès une vision analytique, sans terme envisagé: maître de la nourriture, le corbeau apparaît plus précisément comme maître d'une possession qu'il prolonge et donne à voir. L'objet «fromage» prend de ce fait une double valeur: valeur première de nourriture, que nous appellerons en termes plus généraux valeur d'usage (u) et valeur seconde de prestige (p). Tandis que la première est réalisée par (l'acte même de «tenir», la seconde n'est que virtuelle tant qu'elle n'est pas reconnue. Ainsi les deux premiers vers expriment à la fois un état de possession, que nous avons déjà décrit, et un programme virtuel, qui permettrait au corbeau d'investir dans l'objet la valeur supplémentaire de prestige, sans perdre la valeur première d'usage. Ce programme envisagé répond à la formule:

$$\text{PN1 VIRTUEL F (S3=S1) } \Rightarrow [S1 \wedge 01u) \rightarrow (S1 \wedge 01u + p)]$$

Le sujet opérateur S3, qui actoriellement correspond au sujet d'état S1, le corbeau, cherche à faire en sorte que, d'un état où il est conjoint à l'objet nourriture à valeur d'usage, il puisse passer à un état où cet objet aurait en outre la valeur de prestige.

1 — 2 La possession du renard (v. 3—4).

Les vers 3 et 4 expriment, comme les deux premiers, un état de possession : la conjonction d'un sujet S2, représenté figurativement par l'acteur «renard», avec un objet O2, représenté figurativement par le terme «langage» :

$$(S2 \wedge O2)$$

Le premier syntagme participial, «sur un arbre perché», signifie le POUVOIR-FAIRE de S1, c'est-à-dire le «pouvoir rester possesseur de». Le second syntagme participial, «par l'odeur alléché», signifie le DEVOIR-FAIRE de S2, c'est-à-dire, dans un premier temps, le Devoir-prendre possession du langage : la perception de l'odeur dé-

clenche chez l'animal affamé l'activité du langage. Par delà cette activité, l'énonciataire (=le lecteur) du discours comprend bien que S2, le Renard, est motivé pour un autre programme, dont le langage n'est qu'un moyen de réalisation. Pour un renard alléché, l'odeur ne peut que susciter l'envie de s'approprier le fromage. Mais le NON-POUVOIR pragmatique exige la mise en place d'un programme auxiliaire. Le terme «alléché» implique l'idée de plaisir, si bien que le DEVOIR-FAIRE est ici indissociable du VOULOIR-FAIRE, dans l'impulsion de caractère instinctif qui affecte le renard. En outre, le lexème «allécher» comporte normalement en langue le sème «intentionnalité» : allécher, c'est «attirer quelqu'un, en flattant son odorat, dans l'intention de disposer de lui de quelque façon». Derrière la cause matérielle, l'odeur, ne se dissimule-t-il pas un agent allécheur? Le commentaire déjà fait de l'objet «fromage» et de sa valeur convoitée de privilège, nous autorise à répondre par l'affirmative : en étalant sa maîtrise, le corbeau cherche à attirer à lui tous les admirateurs possibles. En tout cas, de voir le renard alléché n'est pas pour lui déplaire.

Chacun des deux sujets tient un objet qui lui sert de prise—au sens de moyen d'action— sur un autre sujet. Non spécifié au départ pour le corbeau, cet autre sujet peut être le premier venu, comme le renard, ou même tous «les hôtes de ces bois». La valeur d'usage de l'objet «nourriture» fonctionne comme POUVOIR-FAIRE dans le programme d'appropriation de la valeur de prestige.

Faisons le point du développement narratif à la fin de la première séquence. Le corbeau a réalisé une partie du programme envisagé qui doit le conjoindre à l'objet 01p : il a suscité le langage (02) du renard et en cela joué le rôle de destinataire - manipulateur :

PN 2 REALISE FF (S4) : F (S3=S2) => [(S2 V 02) (S2 ^ 02)]

Le sujet manipulateur (=du FAIRE-FAIRE), le corbeau (S4) fait que le sujet opérateur, le renard (S3) se (S2) rende conjoint à l'objet «langage». C'est, de son point de vue, un programme d'usage, un POUVOIR-FAIRE, en vue de l'obtention de l'objet 01p.

Le renard, conjoint au langage, se trouve grâce à lui compétent selon le POUVOIR-FAIRE, pour réaliser son programme implicite, l'appropriation de l'objet 01 moyennant, pour le corbeau, la dépossession du même objet :

PN 3 VIRTUEL F (S3 => [(S2 V 01 ^ S1) → (S2 ^ 01 V S1)]

Le syntagme «le langage», expression du POUVOIR-FAIRE du renard, sert de cataphorique aux cinq vers suivants qui développent un programme d'usage.

2 — 2e séquence : la dépossession (v. 5 — 12).

La seconde grande séquence, appelée «dépossession» en raison de l'état résultatif qui la caractérise, et par opposition au caractère dominant de la première, est en réalité assez complexe et mérité, avant d'être analysée, d'être appréhendée dans ses principales articulations. Les cinq premiers vers (5-9) qui sont une explicitation du contenu du «langage» (v. 4) tenu par le renard, la situent narrativement au niveau de la manipulation; les trois suivants décrivent la performance subséquente à cette manipulation. Ces deux principales phases narratives se subdivisent à leur tour en segments narratifs que nous allons tenter de décrire.

2 — 1 La manipulation.

En tant que phase d'un schéma narratif, la manipulation se définit comme un FAIRE-FAIRE : un destinataire - manipulateur, S4, le renard, fait exécuter un programme par un destinataire manipulé, S3, le corbeau. L'action manipulative consiste pour S4 à rendre S3 compétent pour accomplir la performance envisagée : la disjonction de S1, le corbeau, d'avec l'objet de valeur manifesté par l'objet figuratif «fromage» (01u). A cette fin, le manipulateur déploie un FAIRE qui se situe sur la dimension dite cognitive, c'est-à-dire un FAIRE-CROIRE. Dans un premier temps, le SAVOIR prend la forme d'une reconnaissance, dans un second temps, celle d'un contrat.

2 — 1 — 1 La reconnaissance (v. 5 — 6).

Si notre interprétation des deux premiers vers de la fable est juste, l'attitude du corbeau exprime non seulement la possibilité et la volonté de l'oiseau de conserver son bien, mais aussi et surtout, le désir d'en tirer une valeur de prestige qui, pour exister, a besoin d'être reconnue par des sujets admirateurs. C'est ce que s'empresse de faire le renard dans les deux premiers vers de cette séquence. Ses paroles interviennent comme une reconnaissance, la sanction d'une performance. Le sujet performateur est reconnu

en tant que héros par le destinataire juge et le titre qui lui est décerné «Monsieur du Corbeau», consacre cette reconnaissance.

Après cet acte d'allégeance d'inférieur à supérieur (au sens figuré comme au sens propre du terme), la reconnaissance du héros s'explique, s'amplifie, tout en se faisant exigeante. Le corbeau n'a pas faim de nourriture mais d'admiration ; aussi le renard lui décerne-t-il une louange à la fois graduelle et incomplète :

«Que vous êtes joli Que vous me semblez beau»!

D'abord, la modalité exclamative donne force illocutoire à ces deux phrases : cette forme énonciative, grâce à l'ellipse du verbe, («je trouve», «j'affirme...») qui permet de faire passer l'apport rhématique sur le quantificateur «que» et de présupposer le reste de la phrase - «Vous êtes joli», «vous me semblez beau», cela va sans dire, tout le monde le sait mais vous l'êtes à un degré indicible - grâce à la modulation intonative qui établit un nouvel état de relations intersubjectives, celui d'admirateur à admiré, crée un état de choses, fait exister la beauté extérieure du corbeau.

Ensuite, la louange est distribuée par degrés : il y a gradation dans l'expression de la valeur esthétique (joli → beau). Mais ce qu'on accorde n'est pas définitif. Au mouvement amplifiant de la valeur esthétique s'oppose le mouvement restreignant de la valeur véridictoire (être → sembler) : «joli» est du domaine de la réalité, «beau» n'est encore que du domaine de l'apparence. Un examen probatoire s'avère donc nécessaire pour transformer le paraître en être, le joli en beau, c'est l'épreuve que propose le renard et que nous appelons en termes narratifs, le **contrat**.

2 — 1 — 2, Le contrat (v. 7 — 8 — 9)

La reconnaissance de la valeur de prestige, spécifiée en termes d'esthétique, qu'attendait le corbeau, forme le premier temps de la manipulation. Le second consiste dans la proposition d'un contrat. Celui-ci, en tant qu'acte de parole, relève du niveau performatif du langage; autrement dit, la seule énonciation d'un contrat par le locuteur entraîne ipso facto l'accomplissement d'une action de type conventionnel, reconnue par les parties impliquées. Toutefois, pour que ce résultat soit atteint, l'énonciation du contrat doit être produite par un énonciateur statutairement compétent. Est-ce le cas pour le renard, dans la société animale?

La précaution initiale «sans mentir» n'est-elle pas le demi-aveu d'une incompetence due à un manque de sincérité? En effet, la négation du syntagme infinitival peut être analysée comme une négation polémique : dans ce cas la forme négative présupposerait, tout en la prévenant, la forme affirmative correspondante, c'est-à-dire l'accusation de mensonge. Admettre cette interprétation serait oublier que le corbeau est désormais solidement conforté dans son monde imaginaire. La valeur d'usage le cède maintenant à la valeur de prestige. Dès lors, comment le renard pourrait-il être soupçonné de mensonge par le corbeau? Le mensonge présupposé n'est pas le fait du renard, mais du corbeau. Autrement dit, la garantie du non-mensonge ne relève pas de la sincérité du locuteur, mais de la condition imposée au corbeau : «Vous êtes le phénix des hôtes de ces bois» n'est pas un mensonge, mais un fait véridique, à condition que «votre ramage se rapporte à votre plumage». L'étroite relation syntactico-sémantique entre «Sans mentir» et la conditionnelle suivante est soulignée par l'organisation métrique : les deux syntagmes constituent deux octosyllabes qui forment bloc et se détachent de l'alexandrin suivant, tandis que celui-ci fait écho sémantico-métriquement à l'alexandrin du v. 6. Sur le plan syntaxique, la conditionnelle fonctionne comme circonstant rattaché à «mentir»; c'est du moins l'hypothèse la plus vraisemblable confirmée par l'ordre des mots, la disposition métrique et la cohérence textuelle. Telle est l'interprétation syntaxique de la phrase au niveau de la relation entre sujets d'énoncé. Au niveau de la relation entre l'énonciateur et l'énonciataire, qui sont tous deux au courant de la duplicité du renard, le syntagme «sans mentir» présuppose et prévient ironiquement le mensonge du flatteur; au moment où l'énonciataire surprend le renard en flagrant état de mensonge, celui-ci se permet d'arguer de sa sincérité; alors, le sujet implicite de l'infinitif est bien «le renard» et la conditionnelle se rattache directement à la principale.

L'épreuve consiste pour le corbeau à montrer que le «ramage» se rapporte (= est en conformité avec) le «plumage». Le ramage ou chant de l'oiseau (dans les branches) s'oppose au plumage comme l'intérieur et le profond s'opposent à l'extérieur et à l'apparent; l'un est de l'ordre du «beau», l'autre de l'ordre du «joli»; le plumage est au ramage ce que le joli est au beau :

plumage	=	joli
ramage		beau

Or, comme la valeur esthétique, figure de la valeur de prestige, vient d'être amplement reconnue au corbeau au plan du dehors, de l'apparence, il ne lui reste qu'à la confirmer au plan du dedans, de la réalité. La transfiguration opérée par le discours du renard qui a fait d'un plumage noir, symbole ordinaire de la laideur et de la non couleur, l'égal de celui du phénix aux couleurs aussi vives que variées - prodige d'un manipulateur expert dans le FAIRE-CROIRE/ — laisse bien augurer du comportement du corbeau, de sa confiance — /POUVOIR—FAIRE/ — et de son application à réaliser l'épreuve, ou plutôt la double performance : selon le corbeau, le chant et selon le renard, l'ouverture du bec; il ouvrira d'autant mieux le bec qu'il aura à coeur de bien chanter. L'ironie culmine dans ce passage où le manipulateur réussit à persuader le manipulé, symbole de laideur et de mort, qu'il va égaler le phénix, symbole de beauté et de vie sans cesse renouvelée; mieux encore, le chant, dont le manipulateur fait le test suprême, n'est jamais signalé dans les mythes antiques; le phénix est un oiseau silencieux. Le fait de présenter la sanction comme déjà réalisée, au présent et non pas au futur: «vous êtes le phénix», en réduisant la difficulté augmente encore s'il en était besoin le/POUVOIR-FAIRE), de même que le /VOULOIR—FAIRE/ se trouve redoublé par la convocation anticipée des témoins et répondants de ce que l'on aimerait appeler d'un néologisme («la phénicité», «les hôtes de ces bois»). Le vers 9, «Vous êtes le phénix des hôtes de ces bois» prend dès lors la signification suivante: «les hôtes de ces bois vous reconnaissent comme leur phénix», autrement dit, ce terme ne fonctionne pas comme un superlatif («le plus beau», par exemple), mais comme un titre («roi», par exemple, suggéré phonétiquement à travers les quatre rimes en /wa/ des v. 9, 10, 11 et 12).

Dans tout ce discours manipulateur de flatterie, le «fromage» est-il absent? Oui, en apparence. En fait c'est lui l'inspirateur de tout le discours, le modalisateur, comme on l'a vu, selon le DEVOIR- et VOULOIR - FAIRE. Les deux rimes en -age («ramage, plumage») entrent dans le même paradigme que celle du v. 2 : la manducation verbale précède la manducation réelle.

Le programme narratif de l'épreuve proposée par le sujet manipulateur S4, le renard, au sujet opérateur manipulé S3, le corbeau, consiste à persuader celui-ci de chanter, c'est-à-dire de se conjoindre à un objet que nous symboliserons par 02p, c'est-à-dire un langage à valeur de prestige :

PN 4 VIRTUEL FF ($S4 = S2$) : $F(S3 = S1) \rightarrow (S1 \vee 02p) (S1 \wedge 02p)$. Rappelons que dans le développement narratif général, cette épreuve fonctionne comme programme d'usage par rapport à la performance principale envisagée par le renard (PN 3).

2 — 2 La performance (v. 10, 11 et 12).

Le premier syntagme de ce segment narratif, «A ces mots», fonctionne comme expression anaphorique du discours manipulateur du renard, peut-être tout entier, plus vraisemblablement, du dernier vers. Ce ne serait qu'aux derniers mots que le corbeau cèderait au paroxysme d'une joie qui n'avait dû cesser de grandir depuis les premières paroles du flatteur. Grâce à ce discours, le sujet manipulateur a transmis au sujet manipulé un /VOULOIR - FAIRE/ porté à un degré maximum; sur le plan narratif, la joie peut être ici analysée sémantiquement comme l'aspect accompli du désir: «Le corbeau ne se sent pas de joie». Compétent selon le /VOULOIR/ pour réaliser le PN 4 d'usage, le corbeau se trouve par le fait même anti-compétent, selon la même modalité, pour réaliser la partie du PN 1 relative à la conservation de l'objet 01u, c'est-à-dire la nourriture à valeur d'usage; par là-même, le corbeau est compétent à son insu, pour la réalisation de la performance principale envisagée par le renard dans PN 3, qui est partiellement l'anti-programme de PN 1. En outre, l'excès de joie manifesté par le corbeau, en lui faisant perdre le contrôle de ses gestes, le rend incompétent selon le /SAVOIR/ pour le PN 1 (conservation de l'objet 01u) et, réciproquement, compétent, pour la réalisation de PN 3.

Le syntagme infinitival de finalité du vers 11 confirme le /VOULOIR-FAIRE/ du corbeau dans la réalisation du PN 4 d'usage, mais sous une forme nouvelle: du vers 10 au vers 11, il y a passage du désir, ou VOULOIR endotaxique, à l'intention, ou VOULOIR exotaxique². Contrairement au renard qui se sert du «langage» et des

2 — Nous empruntons cette terminologie à Michael Rengstorf «Pour une quatrième modalité narrative», *Langages*, n° 43, 1976, pp. 71 à 77.

«mots», le corbeau cherche à «montrer» (= faire «étalage de» sa belle (= à valeur de prestige) voix (= seulement l'enveloppe sonore du langage). De même que l'objet nourriture, l'objet langage peut être investi soit d'une valeur d'usage, comme c'est le cas pour le renard, soit d'une valeur de prestige, comme c'est le cas pour le corbeau. Le verbe «montrer» enfin présuppose que l'existence de la «belle voix» ne fait pour le corbeau aucun doute, il s'agit simplement de la rendre manifeste: la compétence selon le POUVOIR-FAIRE est donc totale dans le cadre du PN 4 d'usage, avec la cascade de répercussions que cela implique sur les autres PN.

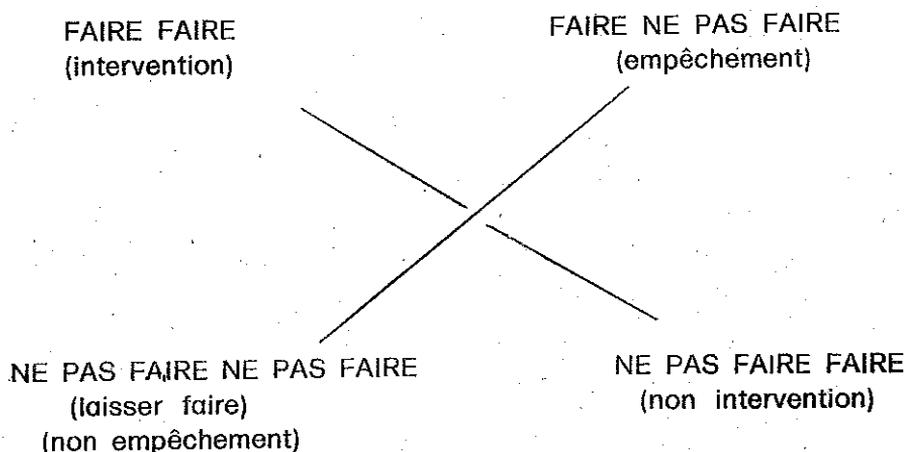
Le vers 12 décrit, en deux temps, la performance du sujet manipulé :

«Il ouvre un large bec, laisse tomber sa proie».

La première action correspond précisément à l'épreuve du PN 4 d'usage et la deuxième à la dépossession proprement dite, c'est-à-dire à la réalisation de la première partie du programme principal PN 3 : la disjonction du sujet S1, le corbeau, d'avec l'objet 01u, l'objet nourriture à valeur d'usage. Les deux qualificatifs «belle (voix)» et «large (bec)», qui expriment théoriquement des valeurs positives, soulignent l'étroite relation entre l'intention et l'acte: le corbeau accomplit avec application l'épreuve à laquelle il a été si bien préparé : «il ouvre un large bec», mais le «ramage», «la belle voix» en restent à l'état virtuel de désir et d'intention. Selon le plan du renard, le PN d'usage débouche directement sur le PN principal, et non sur la consécration imaginairement attendue. Dans le vers 12 (contrairement au vers 11) tous les termes renouent avec la valeur d'usage: le corbeau accomplit un geste quotidien, avec peut-être plus de disgrâce que d'habitude: «Il ouvre un large bec»; ce «bec» n'est pas l'organe du chant — il n'en a pas été question quand la valeur de prestige était dominante — mais, comme au vers 2 l'organe de la manducation : le terme «proie» ne se contente pas de reprendre le contenu référentiel de «fromage» et par conséquent de réinstaller la valeur d'usage, il redonne à l'oiseau qui a cru devenir phénix le statut d'oiseau de proie et le rend ainsi à ses vraies origines.

La performance du corbeau, déceptive pour lui, mais réussie pour le renard est le résultat d'un FAIRE manipulateur, comme l'indique au vers 12 l'auxiliaire factitif «laisse». «Laisser faire»

s'inscrit, sur le carré sémiotique des modalités factitives (ou pragmatiques) comme l'équivalent discursif de /NE PAS FAIRE — NE PAS FAIRE/.



Le corbeau est manipulé dans la mesure où il est rendu, en tant que sujet, disjoint de la valeur d'usage d'un objet et en même temps imaginativement conjoint à la valeur de prestige du même objet; dès lors il n'est plus capable de faire que le renard ne s'empare d'un objet qui a perdu pour lui toute réalité matérielle; il est même devenu, à travers le PN d'usage, l'auxiliaire de sa propre dépossession.

3 — 3e séquence : la double sanction (v. 13 — 18).

3 — 1 La sanction du renard (v. 13 — 16).

Dans cette séquence, l'acteur renard joue le rôle actantiel de destinataire judicateur ou encore sujet épistémique, c'est-à-dire juge des valeurs.

L'appropriation du renard est disjointe de la dépossession du corbeau de plusieurs manières. La proposition : «le Renard s'en saisit» est syntaxiquement séparée par un point de la proposition précédente, alors qu'elle est conjointe par une conjonction de coordination à la suivante. Elle inaugure un nouveau système de

rimes, un quatrain à rimes plates : « flatteur — monsieur — écoute — sans doute ». Enfin, malgré l'homonymie des formes verbales de présent et de passé simple, elle se démarque temporellement du contexte précédent : le critère de la cohérence textuelle conduit à interpréter « s'en saisit et dit » comme des passés simples. Le parallélisme discursif des deux verbes introducteurs du discours direct « tint ce langage : «...» et « lui dit : «...», présuppose vraisemblablement un parallélisme morphologique.

Pour toutes ces raisons, qui se confirment mutuellement, la prise de possession du renard s'intègre narrativement dans la phase de la sanction et ne continue pas directement la phase performantielle de la dépossession. Tout paraît se passer formellement comme si le corbeau consentait à abandonner sa proie (« Laisse tomber ») et si la prise de possession du renard n'avait d'autre motivation que de servir à la leçon : le renard ne dépossède pas le corbeau pour le voler, mais il le vole pour l'apprendre à vivre. Ainsi la phase narrative de dépossession du corbeau, qui prend l'allure d'une renonciation, n'est pas présentée comme la préparation de l'appropriation du renard. Le PN 3 virtuel se trouve scindé par la structure formelle du texte en deux phases : la dépossession, qui a pour sujet manipulateur le renard et pour sujet opérateur le corbeau, et l'appropriation, qui a pour sujet opérateur le renard ; mais ce dernier rôle actantiel est immédiatement conjoint syntaxiquement à celui de sujet juge, destinataire de la sanction, manifestée ici par la « morale » de la fable. Il y a dédoublement du personnage « renard », qui de manipulateur de la performance déceptive du corbeau, devient sujet juge, destinataire de la sanction. Il y a dédoublement thématique du même personnage, qui de « flatteur - voleur » devient « maître de morale » : par le second rôle, le personnage se dédouane du premier.

La conjonction de coordination « et », dont nous avons déjà souligné la fonction de liaison entre l'appropriation du renard et la formulation de la sanction, établit plus précisément un rapport de continuité logique et de compatibilité entre l'acte de possession et l'acte de langage : « s'en saisit et dit ». De ce point de vue, on peut noter une opposition de construction entre les deux alexandrins consécutifs 12 et 13. Dans le premier cas, la construction paratactique souligne, chez le corbeau, l'exclusivité entre l'activité langagière et l'activité possédante : le sujet ne peut à la fois tenter de

s'approprier le langage et garder la nourriture. Dans le second cas, la construction syntaxique exprime, chez le renard, la complémentarité entre l'activité possédante et l'activité langagière.

La sanction du renard se répartit en deux temps, d'abord dans la formulation de la sentence énoncée sous la forme de la transmission d'un savoir :

«Apprenez que tout flatteur

Vit aux dépens de celui qui l'écoute»,

ensuite dans la justification de l'appropriation d'un bien comme rémunération d'un savoir transmis :

«Cette leçon vaut bien un fromage sans doute».

L'énonciation proverbiale de la sentence caractérisée notamment par le quantificateur universel «tout» et le présent à valeur intemporelle «vit» est d'ordinaire le privilège de l'instance énonciatrice du récit, c'est-à-dire le fabuliste; c'est lui qui est autorisé, par la loi du genre, à dégager la portée éthico-philosophique de l'apologue. Dans le cas présent, le rôle thématique de maître de morale est délégué par l'énonciateur-fabuliste au personnage-renard. Est-ce à dire que le fabuliste refuse de cautionner la victoire du flatteur, ou, en termes sémiotiques, de reconnaître le héros-renard, ou encore, comme le suggèrent certains commentateurs de la Fontaine, de sanctionner directement lui-même la morale négative de la fable? Une autre hypothèse non exclusive de la première serait d'interpréter cette délégation de rôle comme un signe de connivence entre le sujet de l'énonciation et le sujet de l'énoncé, c'est-à-dire entre le fabuliste et son personnage: le renard ne devient pas seulement le professeur de sagesse, qui explicite pour le lecteur le code donnant le juste enseignement à tirer d'événements fictifs, il accède au rôle de fabuliste, ou, ce qui revient au même, c'est le fabuliste qui entre en scène sous les traits de son héros. Le fabuliste est maître Renard. Si cette connivence, sinon identification, est admise, il faut bien en admettre une autre: l'énonciateur devenu renard présuppose l'énonciataire devenu corbeau. Énonciataire est à prendre ici à la fois au sens particulier de dédicataire du recueil des Fables, et au sens générique de tout récepteur, tout lecteur de la fable. Le fabuliste «vit» en effet, matériellement, professionnellement, poétiquement, narrativement, «aux dépens de celui qui l'écoute».

Le lecteur se laisse prendre au plaisir du texte qui est ici le piège des mots, de l'écoute, du récit, que le fabuliste appelle le «pouvoir des fables»³. La formule d'adresse finale, «mon bon monsieur», qui, dans sa condescendance n'en fait que mieux ressortir la flatterie de la formule initiale, «Monsieur du Corbeau», ne contient plus aucune référence animale et paraît bien concerner, autant que le corbeau, le lecteur pris au piège de la flatterie du récit qu'il a écouté.

La seconde partie de la sanction (v. 16) du renard semble nous ramener plus directement à l'apologue. Le présent intemporel de vérité générale («vit») fait place au présent de discours direct de dialogue («vaut»), mais le tour sententieux n'est pas absent de ce vers, comme l'atteste l'article indéfini à valeur généralisante «un (fromage)». Il suffirait, sans changer beaucoup le sens, de remplacer l'anaphorique «cette» par «une telle», pour faire du v. 16 une véritable sentence, le fromage devenant alors tout à fait symbolique.

Le substantif «leçon» fonctionne comme substitut anaphorique direct de la sentence : «Tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute», et comme substitut indirect de l'épisode de la dépossession par la flatterie. La leçon est en effet à la fois une formule verbale et enseignement tiré directement des faits. On perçoit mieux maintenant l'organisation narrative de la fable du point de vue que nous oserons appeler celui du renard-fabuliste. Le PN de la dépossession n'est qu'un PN d'usage par rapport au programme manifesté par la sentence «Tout flatteur»... qui consiste en une transmission de savoir (03).

PN 5 REALISE F (S3=S2) => [(S1 V 03) — (S1 ^ 03)]

S3, le renard, qui est aussi par ailleurs le sujet d'état S2, fait en sorte que S1, le corbeau acquière un savoir (03), une «leçon». Le destinataire de la morale est rendu compétent selon le /POUVOIR-FAIRE/ parce qu'il a donné l'exemple d'une dépossession par flatterie.

Le PN 5 n'est à son tour qu'un PN d'usage par rapport à l'attribution à S2 (le renard) de l'objet 01 (le fromage), ou plus exactement, le PN 5 est le premier terme d'une structure d'échange formulée par le v. 16 :

3 — C'est le titre de la fable 4 du livre 8.

PN 6 F (S3=S2) => [(S1V03)→(S1 ∧ 03)]
 <=> F (S3=S1) => [(S2 V 01) → (S2 ∧ 01)]

Dans cette formule le symbole $\langle = \rangle$, qui marque l'équivalence, indique que l'attribution du savoir (03) par S2 (le renard) à S1 (le corbeau) a pour contrepartie l'attribution de la nourriture (01) par S1 (le corbeau) à S2 (le renard). Pour le renard, cet échange est favorable au corbeau («vaut bien»); pour l'énonciateur-fabuliste, cela reste hypothétique («sans doute»).

3 — 2 La sanction du corbeau (v. 17—18).

La sanction du corbeau se manifeste en deux temps, un état d'âme (v. 17) et une décision-serment (v. 18).

Le v. 18 a, comme le v. 1, fonction modalisatrice. Mais la situation est inversée: au début de la fable, le corbeau était en position de domination («sur un arbre perché»), à la fin il est en position d'humiliation («honteux et confus»). Il est maintenant établi compétent, par son expérience malheureuse, selon le/VOULOIR-DE VOIR NE PAS FAIRE/ («qu'on ne l'y prendrait plus»).

On pourrait penser que le redoublement des adjectifs «honteux» et «confus» qui sont des quasi-synonymes n'a qu'une valeur intensive : le corbeau est honteux au plus haut point. L'examen attentif du texte montre qu'ils correspondent à la double performance déceptive qu'il a subie et qui correspond au double programme d'usage du renard : il est «honteux» d'avoir été dépossédé du «fromage» et «confondu» d'être réduit au silence par l'argument de la sentence.

Le verbe «jura», qui est un verbe de «parole» atteste que le corbeau a enfin accès au langage. Mais est-il vraiment compétent pour formuler ce serment? Le verbe «prendre», au sens de «amener quelqu'un à ses vues, à faire ce qu'on veut par la persuasion» (Petit Robert), montre bien qu'il a conscience d'avoir été «manipulé» (au sens ordinaire et péjoratif du terme). Mais à quoi réfère le substitut «y»? On ne le prendra plus à ce piège de flatterie auquel il a déjà été pris. Ne le prendra-t-on pas à d'autres, par le moyen d'un langage aux vertus sans cesse renouvelées, sans cesse inchoatives (plus exactement perfectives-inchoatives)? Les sentences, un renard n'en est pas à court, et il sait que, indé-

pendamment de leur contenu, elles ont de par leur expression force illocutoire et valeur persuasive. Aussi l'appréciation de l'énonciateur, «mais un peu tard» n'est-elle pas superflue. Cette intervention de l'instance énonciatrice en rappelle d'autres: «sans doute» au v. 16, déjà commentée et «à peu près» au v. 4, qui sous couvert d'objectivité — la formule approximative traduit le souci de fidélité à la vérité — exprime déjà la connivence entre l'énonciateur - fabuliste et le héros.

G. MAURAND

ÖZET

Bu yazıda, **Dilbilim** 4'te J. Escande'in kuramsal bileşenlerini tanıttığı **anamlama**'ya yönelik göstergebilimin bir uygulamasını sunmaktadır Toulouse-Le-Mirail Üniversitesi dilbilim profesörlerinden G. Maurand. La Fontaine'in **Karga ile Tilki** masalını **anlatı/söylem** boyutlarıyla ele alıp irdelerken, kuramın tüm bileşenlerini derin anlamdan yüzeysel anlama doğru araştırmakta, böylece «anlamın üretim sürecini» eksiksiz olarak vermeye çalışmakta, ayrıca anlatım özelliklerini de inceleyerek göstergebilimsel ve deyişbilimsel süreçleri kaynaştırmayı amaçlamaktadır.